

Ville de Saint-Gabriel

MRC de D'Au-tray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **8 avril 2024** à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5

Sont aussi présents : Madame Mireille Bibeau, directrice générale adjointe et trésorière
Monsieur Charles Beaupré, inspecteur adjoint en urbanisme

Public : 9 personnes représentant le public

Absences motivées : Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

113-04-2024 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée et Mireille Bibeau, à titre de greffière d'assemblée.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du conseil du 8 avril 2024 soit ouverte à 20 h.

114-04-2024 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 8 avril 2024 soit et est adopté tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

13.1 Participation au Défi Pissenlits 2024

13.2 Christian Paquin Coutu

Et en retirant le point suivant :

11.5 Programme HLM – Plan et devis pour le 26, boulevard Houle et le 50, rue Maskinongé

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

115-04-2024 3.1 Séance ordinaire du 11 mars 2024

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024 soit et est adopté tel que présenté.

116-04-2024 3.2 Séance extraordinaire du 25 mars 2024

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2024 soit et est adopté tel que présenté.

117-04-2024 3.3 Séance extraordinaire du 2 avril 2024

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2024 soit et est adopté tel que présenté.

118-04-2024 3.4 Consultation publique du règlement CV. 589 modifiant le règlement CV. 180 relatif au plan d'urbanisme

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la consultation publique du règlement CV. 589 modifiant le règlement CV. 180 relatif au plan d'urbanisme soit et est adopté tel que présenté.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

119-04-2024 4.1 Congrès FQM – Du 26 au 28 septembre 2024

ATTENDU QUE le Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) se tiendra du 26 au 28 septembre 2024 à Québec.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le maire, monsieur Gaéтан Gravel, le conseiller monsieur Richard Blouin, la conseillère Sylvie St-Georges, ainsi que le directeur général, monsieur Michel St-Laurent, à participer au congrès 2024 de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), et ce, accompagnés de leur conjoint.e;

QUE les frais d'inscription, d'hébergement, de repas et de déplacements soient assumés par la Ville de Saint-Gabriel, sur présentation de pièces justificatives, pour le maire, le conseiller et le directeur général uniquement.

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT 5.1 Dépôt de la correspondance au 31 mars 2024

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 31 mars 2024 sous la cote « Bordereau no. 04-2024 ».

6. FINANCES

DÉPÔT 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2024

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2024.

120-04-2024 6.2 Comptes à payer au 31 mars 2024

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes à payer au 31 mars 2024, des chèques numéros 8197 à 8236 totalisant **72 084.98 \$** soient et sont adoptés;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 31 mars 2024, des chèques numéros 8173 à 8196 incluant les prélèvements mensuels des numéros 5642 à 5690 totalisant **154 866.62 \$** soient et sont adoptés;

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

DÉPÔT 6.3 Dépôt de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus pour l'année 2023

Le greffier dépose la liste des contrats de 25 000 \$ et plus pour l'année 2023.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

121-04-2024 8.1 Demande de pont payant – Grand McDon

ATTENDU la demande de madame Daphné Gravel-Durand, responsable du personnel de marché du restaurant McDonald's, pour que les ambulanciers soient autorisés à faire un pont payant dans le cadre d'une levée de fonds pour le Grand McDon;

ATTENDU QUE ledit pont payant aurait lieu mercredi le 8 mai 2024 de 10 h à 19 h, sur la rue Saint-Cléophas, à côté du restaurant McDonald's.

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent les ambulanciers à tenir un pont payant sur la rue Saint-Cléophas, à côté du restaurant McDonald's, mercredi le 8 mai 2024 de 10 h à 19 h;

QUE les ambulanciers s'engagent à porter des dossards et à avoir des cônes ainsi que des pancartes pour la tenue du pont payant;

QUE la tenue de cet événement soit conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires auprès de la Sûreté du Québec;

QUE copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec et aux responsables des services incendies et ambulanciers.

122-04-2024 **8.2 Embauches de PPP – Saison 2024**

Il est proposé par Richard Blouin
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'embauche de cinq (5) salariés hors-plancher d'emploi pour la saison 2024, dont les noms figurent plus-bas, soit autorisée :

- ✓ Philippe-Emmanuel Brais
- ✓ Michel Bastarache
- ✓ Paolo St-Gelais
- ✓ Alexandre Coutu
- ✓ André Lefrançois

QUE ces employés débutent le 6 mai 2024;

QU'ils soient rémunérés selon la convention collective en vigueur et soient sous l'autorité du directeur des travaux publics, Simon Gariépy.

123-04-2024 **8.3 Demande de pont payant – CPA Brandon**

ATTENDU la demande de madame Daphné Kelly, secrétaire pour le CPA Brandon, pour obtenir l'autorisation afin de faire un pont payant pour financer le spectacle de 2025 qui soulignera les 40 ans du club;

ATTENDU QUE ledit pont payant aurait lieu samedi le 14 septembre de 11 h à 14 h, sur la rue Saint-Georges, entre les rues Saint-Gabriel et Beausoleil (à côté du Tim Horton) et sur la rue Dequoy, entre les rues Saint-Gabriel et Michaud.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le CPA Brandon à tenir un pont payant samedi le 14 septembre de 11 h à 14 h, sur la rue Saint-Georges, entre les rues Saint-Gabriel et Beausoleil (à côté du Tim Horton) et sur la rue Dequoy, entre les rues Saint-Gabriel et Michaud;

QUE le CPA Brandon s'engage à porter des dossards et à avoir des cônes ainsi que des pancartes pour la tenue du pont payant;

QUE la tenue de cet événement soit conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires auprès de la Sûreté du Québec;

QUE copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec et aux responsables des services incendies et ambulanciers.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

124-04-2024 11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 31 mars 2024

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 31 mars 2024.

125-04-2024 11.2 Demande de dérogation mineure – 134-136 rue Maskinongé (lot 3 044 364)

ATTENDU l'analyse et les explications transmises par l'inspecteur en urbanisme aux membres du conseil, pour la demande de dérogation mineure pour le lot 3 044 364 situé au 134-136, rue Maskinongé;

ATTENDU QUE le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé les présentes demandes, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU QU'un avis public relatif à cette dérogation mineure a été publié le 26 février 2024;

ATTENDU QUE suite à l'invitation, aucune personne intéressée ne s'est fait entendre par le conseil relativement à cette demande.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la demande de dérogation mineure du lot 3 044 364 situé au 134-136, rue Maskinongé, autorisant que la marge de recul soit réduite à 5.46 mètres malgré qu'elle soit fixée à 6 mètres par la grille des usages C-09 du règlement de zonage numéro C.V. 195 de la Ville de Saint-Gabriel. Elle autoriserait aussi que la distance minimale entre la ligne arrière et le bâtiment accessoire, de type cabanon, soit à 0.39 mètre malgré que l'article 36 D) mentionne une distance minimale d'un mètre.

126-04-2024 11.3 Adoption du règlement CV. 591 – Modification du règlement de construction CV. 197 relatifs aux normes de fondations

ATTENDU QU'avis de motion et dépôt du premier projet ont été donné pour le règlement CV. 591 modifiant le règlement de construction CV. 197 relatifs aux normes de fondations dont l'effet est de modifier l'article 29 concernant les normes relatives aux fondations;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation pour le règlement CV. 591 a eu lieu le 8 avril 2024;

ATTENDU QU'après la séance de consultation publique, le conseil a adopté le règlement CV. 591.

Il est proposé par Richard Blouin
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil adoptent le règlement CV. 591 modifiant le règlement de construction CV. 197 relatifs aux normes de fondations, tel que déposé.

127-04-2024 11.4 Adoption du second projet de règlement CV. 592 – Modification du règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1

ATTENDU QU'avis de motion et dépôt du premier projet ont été donné pour le règlement CV. 592 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1 dont l'effet est d'augmenter le nombre de logements maximum dans la zone C-37 à 8 logements, et aussi d'agrandir la zone H-02-1, à partir de la zone H-02, et de permettre la classe d'usage 1310 (multifamiliale isolé), d'un maximum d'occupation de 70%, d'un maximum de 3 étages et d'un maximum de 8 logements;

ATTENDU QU'en réponse à la crise du logement, il y a lieu d'augmenter l'offre de logements en modifiant ses règlements d'urbanisme;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation pour le règlement CV. 592 a eu lieu le 8 avril 2024;

ATTENDU QU'après la séance de consultation publique, le conseil a adopté le règlement CV. 592.

Il est proposé par Richard Blouin
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil adoptent le second projet de règlement CV. 592 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1, tel que déposé.

RETIRÉ 11.5 Programme HLM – Plan et devis pour le 26, boulevard Houle et le 50, rue Maskinongé

128-04-2024 11.6 Appui au projet « Nos bords de route » - Les Amis de l'environnement de Brandon

ATTENDU QUE Les Amis de l'environnement de Brandon sollicitent l'appui et la collaboration de la ville pour leur projet « Nos bords de route » qui aura lieu le 4 mai 2024 et qui consiste à une corvée de nettoyage des bords de route;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **800 \$**.

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de **800 \$** aux Amis de l'environnement de Brandon;

QUE la ville fournisse :

- Des sacs de vidanges, grandeur moyenne (120);
- Des cônes et affiches pour la circulation (25);
- La présence d'un employé des travaux publics pour assurer la sécurité, distribuer les cônes et les affiches, apporter le matériel aux bénévoles et ramasser les sacs de rebuts sur le bord des routes;

- La publicité et la promotion pour la corvée collective (Facebook).

12. SPORTS ET LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

129-04-2024 12.1 Demande d'aide financière – Club de course de l'École secondaire Bermon

ATTENDU QUE l'École secondaire Bermon sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer les activités du Club de course Bermon;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **2 600 \$**, représentant l'inscription au Club de course Bermon de 13 élèves demeurant sur le territoire de la ville.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de **2 600 \$** à l'École secondaire Bermon.

130-04-2024 12.2 Adoption du règlement CV. 590 – Règlement CV. 590 relatif à l'accès, l'utilisation et le bon ordre de la Plage de Saint-Gabriel

ATTENDU QUE plusieurs modifications doivent être apportées au règlement CV. 577 et CV. 577-1 concernant l'accès, l'utilisation et le bon ordre de la Plage de Saint-Gabriel;

ATTENDU QU'avis de motion et dépôt du premier projet ont été donné pour le règlement CV. 590, lequel porte sur l'accès, l'utilisation et le bon ordre de la Plage de Saint-Gabriel.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil adoptent le règlement CV. 590, celui-ci abrogeant tout autre règlement précédent concernant la plage (CV. 577 et CV. 577-1), tel que déposé.

131-04-2024 12.3 Embauches – Camp de jour estival 2024

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE la coordonnatrice du camp de jour pour la saison estivale 2024, Audrey-Ann Paradis, embauchée suite à la résolution 021-01-2024, soit rémunérée au taux horaire de **19.50 \$**;

QUE l'embauche de cinq (5) animatrices pour le camp de jour de la saison estivale 2024, au taux horaire spécifié plus bas, soit autorisée par ce conseil :

- ✓ Yuna Fréchette, animatrice – Au taux horaire de **16.25 \$**
- ✓ Anyssa Parent-Jeansonne – Au taux horaire de **16.25 \$**
- ✓ Bianca Tobar St-Geroges – Au taux horaire de **16.25 \$**
- ✓ Naholi Benoit Deschênes – Au taux horaire de **16.25 \$**
- ✓ Irica Giusti – Au taux horaire de **17.25 \$**

QUE l'embauche de deux (2) intervenantes pour le camp de jour de la saison estivale 2024, au taux horaire spécifié plus bas, soit autorisée par ce conseil :

- ✓ Léa Piché – Au taux horaire de **18 \$**
- ✓ Mya Lafontaine – Au taux horaire de **17.50 \$**

Les conseillères Julie Croisetière et Sylvie St-Georges dénoncent qu'elles ont potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, ces dernières se retirent des discussions, et s'abstiennent de voter sur celle-ci en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

132-04-2024 12.4 Achat de matériel – Fabrication de gazebos pour la plage

ATTENDU QUE suite à une expertise, la ville a dû couper certains arbres à la plage car ils présentaient des signes préoccupant pour la sécurité des usagers;

ATTENDU QUE ces arbres servaient de protection solaire pour plusieurs usagées.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le directeur des travaux publics, Monsieur Simon Gariépy, à acheter le matériel nécessaire pour la fabrication de deux gazebos pour la plage, pour un montant approximatif de **8 672.94 \$** (taxes incluses).

QUE compte tenu des bienfaits de la présence d'arbres à la plage, la ville suivra également les recommandations de cette même expertise pour déterminer les espèces à replanter à ces endroits.

133-04-2024 12.5 Demande de remboursement pour les heures de glace – CPA Brandon

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu à l'unanimité :

QUE la trésorière soit et est par la présente autorisée à émettre un chèque de **1 645.71 \$**, fait à l'ordre du CPA Brandon, représentant le remboursement des heures de glace pour les jeunes demeurant à la Ville de Saint-Gabriel et inscrits aux activités de l'association pour l'année 2023-2024, selon l'entente adoptée le 5 juin 2018 (résolution 179-06-2018).

13. VARIA

134-04-2024 13.1 Participation au Défi Pissenlits 2024

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu par la communauté scientifique que laisser fleurir les pissenlits au printemps est une action concrète et vitale pour les pollinisateurs. Les pissenlits sont parmi les premières fleurs à éclore et représentent donc une source de nourriture (pollen et nectar) importante pour leur survie après la période hivernale. Rappelons que les insectes pollinisateurs assurent le tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation (fruits, légumes, etc.) et qu'ils subissent actuellement un taux d'extinction sans précédent, notamment en raison de l'utilisation de pesticides, de la perte d'habitat et des impacts liés aux changements climatiques.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Julie Tessier
Et résolu à l'unanimité :

QUE la ville appuie la campagne du Défi Pissenlits 2024 et annonce son adhésion à celle-ci;

QUE la ville adhère au Défi Pissenlits 2024 lancé à l'échelle du Québec;

QUE la trésorière soit autorisée à verser **200 \$** pour y adhérer en tant que membre privilège.

135-04-2024 13.2 Signature de la lettre d'entente – Syndicat des employés municipaux

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la signature de la lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Saint-Gabriel (CSN), relativement au poste de journalier classe 3 et à la mise à jour de l'échelle salariale;

QUE le maire, Monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général, Monsieur Michel St-Laurent, soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville, ladite lettre d'entente.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

136-04-2024 15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2024

Il est proposé par Julie Croisetière
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de ce 8 avril 2024 soit levée à 21h02.

Gaétan Gravel
Maire

Mireille Bibeau
Directrice générale adjointe et trésorière

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la Loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 9^e jour d'avril 2024.

Gaétan Gravel
Maire